



<http://www.pcma-tennis.fr>

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

ADULTES

Un bulletin d'inscription par adhérent ou par couple :

- (1) 5 invitations par ADOC école de tennis
- (2) Né(e) après 1992
- (3) 5 invitations pour jouer avec des partenaires non adhérents au club

Parc Jean de la Fontaine
 1, Impasse Fleurus
 94700 MAISONS-ALFORT
 Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Réservé au club	
Nom Prénom :	N° Licence :

Réinscription :
OUI – NON
Certificat médical obligatoire
Fiche explicative

TARIFS 2019 (*)				Cadre réservé au Club : 57 94 0483	
Formules ADULTE / ÉTUDIANT	Montant	Nombre	A régler	Règlement en espèce : OUI – NON :	
COTISATION ADULTE	240 €			-----	
COTISATION ADULTE COUPLE	430 €			Règlement par chèque(s) :	
COTISATION ADULTE PARENT ELEVE (1)	215 €			- Début Octobre :	
COTISATION JEUNE – 26 ANS (2)	160 €			- Début Novembre :	
OPTION INVITATION (3)	25€			- Début Décembre :	

				Règlement par CHEQUES VACANCES : €	
				ou COUPONS SPORT :€	
TOTAL A REGLER :					

(*) Licence FFT (29 €) comprise

Mr/Mme NOM :	PRENOM :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
Tél fixe :	Portable-1 :	Email-1 :			
	Portable-2 :	Email-2 :			

INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date de naissance
1-		
2-		

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. **Par ailleurs, j'autorise le PCMA à reproduire et représenter mon image sur les supports de communication du club : site internet, affiche, flyer...**

Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

«bon pour accord»

Signature de l'adhérent